



**« LA LETTRE DES AMIS DU MUSÉE
DE LA COMPAGNIE DES INDES »**

**CONVENTION D'AUTEUR
&
GUIDE DE REDACTION**

La Lettre des Amis du Musée de la Compagnie des Indes publiée par l'Association des Amis du Musée de la Compagnie des Indes, se consacre au patrimoine et à l'histoire des Compagnies des Indes, françaises et étrangères ainsi qu'à l'aventure maritime et commerciale de ces époques.

La Lettre des Amis du Musée de la Compagnie des Indes publiée par une structure associative, sans but lucratif, ne peut prendre en considération que des contributions bénévoles. En contrepartie, les auteurs conservent la propriété intellectuelle des textes publiés.

Elle est animée par un Comité de Rédaction et un directeur de la publication qui est le Président de l'Association. Les membres du Comité de Rédaction, tous bénévoles sont nommés par le Conseil d'Administration de l'Association.

La Lettre des Amis du Musée de la Compagnie des Indes paraît « quand elle peut » sous forme numérique en .pdf, avec un minimum d'une page A4, recto-verso.

Les textes qui mettent en valeur le patrimoine que constituent les collections du Musée de la Compagnie des Indes, ceux rédigés par le Conservateur du Musée ou les personnes désignées par lui sont prioritaires et sont présentés en première page.

Une colonne est consacrée aux activités de l'Association. Celle-ci, sauf exception, est mentionnée sous le chapitre « Vie de l'Association » en fin de publication.

Pour être publiés, les textes doivent résulter de travaux originaux et personnels, ne pas être de simples compilations (livres, travaux historiques récents, Internet..), et énoncer une information nouvelle. Les sources utilisées doivent être mentionnées, ainsi que les citations. Elles doivent faire l'objet d'une note de bas de page précisant d'où elles sont extraites (Livre/édition/ page, ou bien : Dépôt d'archives/ cote/ folio).

Les points de vue et allégations des auteurs n'engagent pas **La Lettre des Amis du Musée de la Compagnie des Indes**. Toutefois, comme toujours lorsqu'il s'agit de faits passés, il convient d'éviter d'énoncer des opinions trop catégoriques.

Les textes qui présentent un personnage, un objet ou un document, etc... doivent s'efforcer d'en montrer l'importance sur le plan historique.

Style

Le style doit être simple et fluide et lorsque le récit le permet, les verbes sont conjugués au présent. Il convient d'utiliser les mots courants et d'éviter les formules qui n'ajoutent rien ainsi que toutes marques de formulations savantes. Si des noms, des faits ou des chiffres sont annoncés, ils doivent être utiles et concis, sans alourdir les textes au risque d'ennuyer le lecteur. L'écriture inclusive n'est pas admise.

Le Comité de Rédaction se réserve le droit d'apporter des modifications au texte afin de répondre aux caractéristiques énoncées ci-dessus. Il est dans ce cas, soumis aux auteurs pour approbation avant publication.

De la même manière, le Comité de Rédaction se réserve la possibilité de réduire la longueur du texte pour des contraintes de mise en page. Dans ce cas, un projet est soumis aux auteurs pour approbation avant publication.

Si aucun accord n'est trouvé, le texte n'est pas publié.

Illustrations

Une grande attention est donnée aux illustrations. Les illustrations, de bonne qualité, doivent être fournies par l'auteur en .jpg ou .png.

Les illustrations émanant d'une institution autre que le Musée de la Compagnie des Indes doivent être libres de droits ou accompagnées de l'autorisation de reproduction. Il est important de fournir des légendes détaillées qui accrochent l'intérêt des lecteurs.

Les illustrations doivent avoir la même numérotation que les légendes qui leur correspondent afin d'éviter toutes confusions.

Les légendes doivent comporter l'indication de l'origine de chaque illustration, et notamment le copyright éventuel. Elles doivent avoir une définition d'au moins 600 DPI en .jpg.

Le texte et les illustrations doivent être présentés si possible dans deux fichiers distincts.

Formats

Le format courant d'un article est de 3 000/3 500 mots environ. (15/18 000 caractères) Il comporte entre deux et cinq illustrations ou plus si cela est indispensable à la compréhension du texte.

Les projets doivent parvenir sous forme de support numérique, sous le logiciel Word de Windows (.doc, .docx ou .rtf) ou Open-Office (.odt). Les textes fournis sous logiciel d'Apple Page (.pages) ne sont pas acceptés.

Pour ce qui concerne les documents fournis par le Musée de la Compagnie des Indes, il convient de porter la mention « © MCI - Ville de Lorient ».

Un rappel des principales conventions typographiques est disponible sur le site de l'association.

Les textes proposés qui ne respectent pas les conditions ainsi exposées peuvent être refusés par le Comité de Rédaction, sans autre justification ni indemnité.

Conseil d'Administration AMCI - Janvier 2021